



Conseil de sécurité

Soixante-huitième année

7043^e séance

Mercredi 16 octobre 2013, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Mehdiyev	(Azerbaïdjan)
<i>Membres :</i>	Argentine	M ^{me} Perceval
	Australie	M. Quinlan
	Chine	M. Zhao Yong
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Power
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Araud
	Guatemala	M. Rosenthal
	Luxembourg	M ^{me} Lucas
	Maroc	M. Laassel
	Pakistan	M. Masood Khan
	République de Corée	M. Oh Joon
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Tatham
	Rwanda	M. Gasana
	Togo	M. Menan

Ordre du jour

La situation au Mali

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali (S/2013/582)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Mali

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali (S/2013/582)

Le Président (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Mali à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à la table du Conseil à S. E. M. Cheick Oumar Diarra, Ministre de la réconciliation nationale et du développement des régions du nord de la République du Mali.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Albert Koenders, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Mali et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2013/582, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali.

Je donne maintenant la parole à M. Koenders.

M. Koenders : C'est un grand plaisir et un honneur de m'adresser aujourd'hui au Conseil de sécurité. Le deuxième rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali, dont le Conseil est saisi (S/2013/582), fait suite à la résolution 2100 (2013). Je souhaite donner aujourd'hui au Conseil un aperçu de la situation politique et en matière de sécurité au Mali, des progrès réalisés depuis l'exposé que j'ai fait à la fin du mois de juin (voir S/PV.6985), et des défis à venir.

Tout d'abord, il importe de souligner deux réalisations importantes. En juillet et août derniers, le peuple malien a participé massivement et dans le calme au scrutin présidentiel. Les autorités de transition, les acteurs politiques et toutes les forces vives de la nation se sont mobilisés afin d'assurer le bon déroulement de l'élection sur toute l'étendue du territoire national. À travers cette conduite exemplaire, les Maliens et les Maliennes ont signalé leur volonté de tourner la page après les événements troublants

d'un passé récent – l'occupation du nord par des groupes extrémistes, le coup d'État, l'effondrement des institutions nationales. Une étape décisive a été franchie dans le rétablissement de l'ordre constitutionnel et de la stabilité du pays.

La deuxième réalisation importante concerne la mise en place réussie, bien qu'inachevée, de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Le 1^{er} juillet dernier, nous avons accueilli les troupes de la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine. La MINUSMA, qui venait à peine de se constituer, a néanmoins activement contribué à assurer la sécurité de l'élection présidentielle et à créer des conditions politiques propices à sa tenue.

L'élection a eu lieu à travers le territoire national grâce à l'Accord préliminaire, adopté le 18 juin à Ouagadougou par le Gouvernement et les groupes armés des régions du nord du Mali. L'Accord a ouvert la voie aux élections dans le nord, et sera suivi de pourparlers inclusifs sur un règlement de paix global, qui démarreront 60 jours après la mise en place d'un nouveau gouvernement. Les Nations Unies ont pu jouer un rôle important dans les négociations, en étroite collaboration avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union africaine. Je salue les contributions cruciales de ces organisations à ces travaux.

La mise en œuvre de l'Accord a progressé – notamment en matière de mesures facilitant le début d'un retour progressif de l'administration de l'État et de l'armée dans le nord, le commencement du processus de cantonnement, et l'adoption de mesures de confiance. La MINUSMA a accompagné ces processus en renforçant sa présence sur le terrain. Nous avons ouvert des bureaux à Kidal, à Tombouctou, à Gao et à Mopti. C'est là que nous souhaitons jouer pleinement notre rôle : auprès des communautés, et avec les peuples du Mali.

Ces développements sont des signes positifs pour le rétablissement de la paix et de la sécurité au Mali. La cérémonie d'investiture du nouveau Président en présence de plusieurs chefs d'État en témoigne : le Mali est de retour dans le concert des nations. Le Président Keita, en formant son cabinet, a déjà lancé un signal fort, en créant un ministère chargé de la réconciliation et du développement des régions du nord, dont le titulaire, le Ministre Diarra, nous fait d'ailleurs l'honneur de sa présence aujourd'hui au Conseil. Il a également déclaré

que la réconciliation et la sécurité seraient les priorités immédiates du Gouvernement.

En dépit de ces avancées, il est clair que le « vrai travail » ne fait que commencer. La réconciliation nationale, la mise en œuvre de l'Accord préliminaire, la tenue des élections législatives, l'ouverture de pourparlers inclusifs de paix pour traiter des causes profondes de la crise malienne, la restauration de l'autorité de l'État, la consolidation de la sécurité sur l'étendue du territoire, ainsi que le développement et la lutte contre la corruption et la mauvaise gouvernance, sont autant de priorités.

Les autorités ont annoncé la tenue du premier tour des élections législatives pour le 24 novembre, avec un deuxième tour prévu le 15 décembre. Cela permettrait la mise en place d'un nouveau parlement, et, à terme, la conclusion du cycle électoral. Cependant, il est important que l'ensemble des partis et des acteurs politiques soient impliqués dans les discussions sur la tenue de ces scrutins, afin de parvenir à un consensus inclusif et national.

De plus, afin de maintenir un environnement apaisé et sécurisé, la pleine mise en œuvre de l'Accord préliminaire et l'adhésion des signataires audit accord sont cruciales. Sur le terrain, le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNL) et Haut Conseil pour l'unité de l'Azawad continuent à occuper le gouvernorat et la station de radio publique de l'Office de radio-télévision du Mali à Kidal, bien que les autorités aient demandé leur dévolution. Le retour des services de base à Kidal devient urgent. La question des sites de cantonnement et le déploiement coordonné des forces maliennes demeurent également d'actualité.

J'ai organisé deux réunions du Comité de suivi et d'évaluation depuis l'adoption de l'Accord. Cependant, lors de la deuxième réunion, le 18 septembre, les représentants du MNL et du Haut Conseil pour l'unité de l'Azawad ont annoncé la suspension de leur participation, en invoquant la non-application des mesures de confiance, particulièrement la remise en liberté des prisonniers. Cette décision fut également entérinée par le Mouvement arabe de l'Azawad.

Sur ce, nous avons multiplié les contacts et les rencontres, faisant usage de mes bons offices, avec les représentants des mouvements armés à Kidal et à Ouagadougou (Burkina Faso). Tous ces efforts ont contribué à apaiser la situation et ont mené au retour des mouvements signataires au sein du Comité de suivi et

d'évaluation. Pour sa part, le Gouvernement a rappelé les efforts en cours afin de régler de manière durable la crise au nord, y compris avec l'organisation prochaine des états généraux de la décentralisation, d'une part, et des assises du nord de l'autre. Il est important de souligner que le Gouvernement a mis en œuvre des mesures de confiance. Il a procédé à la libération de 23 prisonniers et a annoncé la levée de plusieurs mandats d'arrêt. Cela ouvre la voie à un dialogue coordonné pour que les parties au conflit et la nation malienne surmontent les causes qui ont conduit leur pays à la division; pour que le passé ne se reproduise pas.

(l'orateur poursuit en anglais)

Les récents incidents de sécurité qui se sont produits au Mali et sont source de préoccupation me semblent également être un signal d'alarme à ne pas négliger. Après une période de calme qui a facilité la tenue de l'élection présidentielle et le cantonnement des groupes armés à Kidal, la recrudescence des tensions et des actes de provocation a entraîné des affrontements pendant tout le mois de septembre dans plusieurs localités du nord. Il était nécessaire de tirer le signal d'alarme.

La poursuite des opérations tactiques par les forces françaises parallèles, ainsi que l'augmentation progressive de la présence des forces maliennes et le déploiement stratégique de la MINUSMA dans certaines localités a eu des répercussions positives sur la sécurité globale dans le nord du Mali. Toutefois, la stabilisation effective des régions septentrionales reste problématique, notamment du fait de la nature complexe du conflit, avec la menace d'attaques asymétriques par les éléments extrémistes, menace qu'il convient de ne pas sous-estimer.

Le 28 septembre, un véhicule chargé d'explosifs a tenté de pénétrer dans un camp des Forces de défense et de sécurité maliennes à Tombouctou. Les attaquants ont fait exploser le véhicule à l'entrée du camp, tuant quatre personnes, dont le conducteur et le passager du véhicule, et faisant de nombreux blessés. L'attaque a été revendiquée le 30 septembre par Al-Qaida au Maghreb islamique. Le 7 octobre, des tirs d'artillerie, revendiqués par le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest, ont eu lieu dans la ville de Gao.

Outre la menace que font peser les groupes armés et les terroristes sur la sécurité, menace qui touche principalement les régions septentrionales, les autorités ont dû faire face à des tensions au sein même des forces

armées. Le 1^{er} octobre, des coups de feu nourris ont été entendus dans la ville garnison de Kati, bastion du général Sanogo, située à quelque 30 kilomètres de Bamako. Les mutins ont été neutralisés dans le calme suite à la fermeté affichée par le Ministre de la défense et après une déclaration à la nation du Président Keita. Néanmoins, cet incident vient nous rappeler combien il est urgent de rétablir rapidement et efficacement la discipline et la chaîne de commandement au sein des forces armées, et de procéder à une réforme sérieuse du secteur de la sécurité.

La situation des droits de l'homme, notamment les violations des droits sexuels, reste préoccupante en dépit de la diminution du nombre de ces violations, en particulier dans le nord. Nos équipes chargées des droits de l'homme continuent de recenser les exactions et violations commises par toutes les parties. Cela comprend l'arrestation et la détention illégales de personnes par les Forces de défense et de sécurité maliennes, les exécutions extrajudiciaires et l'impunité généralisée dont jouissent différents acteurs. Le 24 septembre, le MNLA a libéré 30 personnes qu'il détenait illégalement à Kidal. Je ferai le nécessaire, pour ma part, pour que l'action menée dans le domaine des droits de l'homme reçoive toute l'attention voulue, et nous continuerons d'insister sur la nécessité de mettre fin à l'impunité, afin que justice puisse être faite.

Malgré ces problèmes de sécurité, qui constituent, pour le Conseil de sécurité, une importante piqûre de rappel, je puis assurer ce dernier que l'amélioration de la situation générale au Mali a également ouvert au pays de nouvelles perspectives de relèvement et de nouveaux horizons à plus long terme. Il n'en demeure pas moins que les besoins du Mali, sur les plans humanitaire et du développement, restent impressionnants. Je suis choqué par les taux de malnutrition dans le pays. Des dizaines de personnes déplacées et de réfugiés retournent dans leurs foyers et un plan d'action pour les mois à venir a été mis au point à l'intention des régions du nord par les équipes de pays des Nations Unies chargées des questions humanitaires et de développement, afin d'aiguiller l'action internationale sur les besoins les plus urgents dans les domaines humanitaire et du relèvement rapide. Toutefois, l'appui international face à l'urgence humanitaire au Mali a été timide, puisque l'appel humanitaire n'a été financé qu'à 37 %, soit 177 millions de dollars sur les 477 requis, ce qui laisse un déficit de 300 millions de dollars. Avec la rentrée scolaire, ce mois, les besoins du secteur de l'éducation sont particulièrement pressants.

Le quasi-effondrement de l'État malien l'année dernière n'était pas une pure coïncidence. Le pays était en effet confronté à des crises récurrentes depuis quelques décennies. Il ne faut pas non plus perdre de vue la dimension régionale de la crise malienne et nous devons progresser dans la mise en œuvre d'une stratégie intégrée au Sahel. Alors que nous poursuivons notre action, il importe de ne pas répéter les erreurs du passé et de s'attaquer aux causes profondes des problèmes que rencontre le Mali, dans lesquels s'inscrivent notamment les modalités de l'appui politique et financier apporté jusqu'ici par les partenaires internationaux. Le moment est peut-être venu de réévaluer notre engagement d'un œil critique. Nous pourrions envisager de forger un nouveau pacte ou « New Deal » entre le Gouvernement et la communauté des donateurs sur la base d'un ensemble de priorités fondamentales arrêtées de concert et d'un cadre de responsabilité clair, qui permettent au pays et aux acteurs internationaux d'évoluer vers un partenariat plus transparent et mieux ciblé et de lutter contre la mauvaise gouvernance et la corruption, sous la direction du Mali.

Tandis que les Nations Unies s'efforcent d'appuyer le Gouvernement et le peuple maliens, de nombreux défis considérables sont encore à relever. J'ai parlé de la piqûre de rappel que constituent les risques en matière de sécurité. La Mission ne dispose pas de moyens habilitants, tels que des hélicoptères, pour faciliter le déploiement rapide et l'accès aux zones reculées aux fins d'assurer la protection des civils. Il faut accélérer la constitution des forces. J'appelle les membres du Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents et du personnel de police à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour favoriser le déploiement rapide au Mali des renforts en éléments habilitants et bataillons permettant à la MINUSMA de s'acquitter rapidement et efficacement de son mandat. Les éléments habilitants revêtent également une importance particulière dans l'optique de l'appui que nous apporterons dans le cadre des prochaines élections législatives sur les plans logistique et de la sécurité, et eu égard aux éventuelles menaces asymétriques.

Les nouvelles autorités s'attaquent aux nombreux problèmes qui doivent être réglés d'urgence afin de permettre aux hommes, aux femmes et aux enfants du Mali de vivre en sécurité et de bénéficier des dividendes de la paix. Je reste préoccupé par la précarité de la situation au plan de la sécurité, notamment dans le nord. Il est essentiel à cet égard de progresser sur le plan politique et j'exhorte tous les acteurs et toutes les parties

à s'abstenir de tous actes de provocation et de violence de nature à remettre en cause les acquis obtenus jusqu'à présent. Je les engage à ne pas temporiser et à formuler de concert, à titre prioritaire, une feuille de route transparente aux fins de pourparlers ouverts à tous.

Pour finir, je voudrais féliciter les Maliens de ce parcours, qu'ils ont entamé de façon si remarquable. Ils peuvent compter sur l'appui de la communauté internationale dans leur recherche de solutions durables aux défis que doit relever leur pays. Ces solutions ne peuvent venir que d'eux-mêmes. Je remercie également l'Union africaine, la CEDEAO et les autres partenaires internationaux de leur détermination de trouver une issue à la situation malienne ainsi que du respect et de l'appui qu'ils témoignent à la MINUSMA.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Koenders de son exposé.

Je donne maintenant la parole au Ministre de la réconciliation nationale et du développement des régions du nord de la République du Mali.

M. Diarrah (Mali) : Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous adresser mes chaleureuses félicitations pour l'accession de votre pays, l'Azerbaïdjan, à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre et, en même temps, saluer l'initiative de la tenue de cette importante séance consacrée à l'examen de la situation au Mali. Mon gouvernement exprime également toute sa gratitude à M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de notre commune Organisation, pour les efforts louables qu'il ne cesse de déployer en faveur de la résolution de la crise malienne.

Depuis l'examen par le Conseil de sécurité du rapport du Secrétaire général daté du 10 juin (S/2013/338), mon pays a connu de nombreux événements. Le 18 juin, les autorités de la transition ont signé à Ouagadougou avec les groupes armés l'Accord préliminaire à l'élection présidentielle et aux pourparlers inclusifs de paix au Mali. Le 1^{er} juillet, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) est devenue opérationnelle en absorbant la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA). Le Mali a organisé, avec le concours de ses partenaires extérieurs, les 29 juillet et 12 août 2013, l'élection présidentielle la plus transparente depuis l'avènement du processus démocratique au Mali en 1992. En effet, cette élection s'est caractérisée par un taux de participation exceptionnel, attestant de la volonté de notre peuple de

prendre en charge son destin et de sortir des ornières de la crise multidimensionnelle dans laquelle le pays est plongé depuis janvier 2012. Par un vote massif sans appel – 77,6% des suffrages exprimés –, le peuple malien a confié à Ibrahim Boubacar Keita la charge de conduire les destinées de notre pays.

Depuis son entrée en fonction, le 8 septembre 2013, le Gouvernement conduit par le Premier Ministre Oumar Tatam Ly, sous la haute autorité du Président Keita, s'est attelé à résoudre les problèmes du nord. Tout en poursuivant un dialogue intense avec toutes les parties prenantes à la crise, le Gouvernement poursuit la mise en œuvre d'une série d'actions visant à préparer dans le délai de 60 jours les négociations prévues par l'Accord préliminaire du 18 juin.

Sans entrer dans le détail, je citerai les actions suivantes : la réunion des mouvements armés à Bamako du 15 au 17 septembre; l'audience accordée par le Président de la République aux mouvements armés à Koulouba le 17 septembre, au cours de laquelle le Chef de l'État a fixé le cadre des futures discussions en précisant qu'en dehors de l'autonomie et de l'indépendance, tout était négociable dans le cadre d'un Mali uni et pluriel; et enfin, la mise en œuvre des mesures de confiance, avec la libération, le 18 septembre et le 3 octobre, de plusieurs personnes détenues. Je tiens également à souligner que nous avons ordonné la levée des mandats politiques qui concernaient plusieurs membres de notre Assemblée nationale. Ces mandats seront levés incessamment. Nous avons également organisé à Tombouctou, Gao et Kidal et sur toute l'étendue du territoire national, les 15 et 16 septembre, des forums de sensibilisation tels que prévus par l'Accord préliminaire signé à Ouagadougou. Plusieurs forums intracommunautaires se déroulent actuellement dans plusieurs régions du pays.

À brève échéance, la nouvelle Commission Dialogue, vérité et réconciliation organisera des forums intercommunautaires tout en menant des investigations approfondies sur les violations des droits de l'homme et les conséquences de l'occupation des trois régions du nord. La Commission se rendra dans les camps de réfugiés et auprès des populations déplacées pour appréhender toutes les questions relatives à leur insertion dans leur milieu d'origine. La Commission fera des recommandations au Gouvernement pour que prévale désormais la justice dans notre pays et pour mettre fin à la culture de l'impunité.

Dans le cadre de la préparation des assises nationales sur le nord qui se tiendront avant la fin de ce mois, le Gouvernement organisera du 21 au 23 octobre 2013 les états généraux de la décentralisation, qui visent à forger les mécanismes institutionnels permettant de renforcer les pouvoirs des collectivités décentralisées, afin que celles-ci puissent mieux répondre aux aspirations fondamentales des populations.

Dans le même temps, le Gouvernement est en train de préparer un plan de développement accéléré des régions du nord, dont la première mouture a été approuvée lundi dernier, 14 octobre, lors d'un atelier de validation qui a réuni le Gouvernement et l'ensemble de nos partenaires techniques et financiers. Les recommandations des états généraux de la décentralisation ainsi que le contenu du plan de développement accéléré des régions du nord figureront à l'ordre du jour des assises nationales sur le nord, qui réuniront toutes les composantes sociales de notre pays afin qu'ensemble, nous forgions une solution définitive et durable à la crise qui secoue notre pays.

L'ambition de notre gouvernement est de réconcilier les Maliens entre eux et avec eux-mêmes, car une nation ne peut aller de l'avant qu'en étant unie et rassemblée autour d'une vision commune de son devenir. Avec détermination et sagesse, nous allons refonder un nouveau contrat social afin de recréer les conditions du vivre ensemble entre toutes les Maliennes et tous les Maliens.

Dans son intervention, le 27 septembre dernier, à l'occasion de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale (voir A/68/PV.15), le Président Keita a affiché sa détermination inébranlable à parachever le processus électoral en organisant les élections législatives, le 24 novembre pour le premier tour et le 15 décembre pour le second tour. Le Mali est désormais engagé sur le chemin de la construction d'un État de droit luttant résolument contre la corruption et l'impunité. La nation est avant tout un espace de solidarité fondé sur la justice et l'équité.

Si le déploiement des Forces de défense et de sécurité maliennes, ainsi que de celles de la MINUSMA et de l'opération Serval, a contribué à améliorer de manière significative la situation sur le plan de la sécurité dans les grandes villes du nord du Mali, à un moment donné, force est de reconnaître qu'aujourd'hui, la situation sur le terrain se caractérise par le retour des groupes armés, terroristes et jihadistes qui continuent

de représenter une menace sérieuse à la stabilité ainsi qu'à la paix et la sécurité dans les régions du nord du pays et pour l'ensemble du Sahel. À titre d'illustration, le Gouvernement malien a adressé une lettre en date du 2 octobre 2013 (S/2013/586) aux membres du Conseil de sécurité pour attirer leur attention sur la multiplication des attentats terroristes dans le nord du Mali. Ces attentats terroristes démontrent clairement que la lutte contre le terrorisme et le crime organisé au Mali n'est pas terminée et que la situation en matière de sécurité demeure encore fragile dans toute la région du Sahel.

Qu'il me soit permis de dire un mot sur la situation humanitaire au Mali, où beaucoup reste encore à faire pour le retour sécurisé et viable des déplacés et des réfugiés sur leurs sites d'origine. En plus des difficultés résultant de la crise sécuritaire dans le nord, il y a une détérioration considérable de la situation alimentaire dans le sud du pays, où plus de 800 000 personnes sont confrontées à des difficultés incommensurables.

Le regain d'activités terroristes enregistré ces dernières semaines impose le déploiement de l'armée malienne sur toute l'étendue du territoire avec l'appui de la MINUSMA, qui doit elle aussi bénéficier des moyens adéquats pour s'acquitter du mandat qui lui est dévolu aux termes des dispositions pertinentes des paragraphes 16 et 17 de la résolution 2100 (2013), du 25 avril 2013.

Avant de terminer, je voudrais réaffirmer ici les sincères remerciements et la profonde gratitude du peuple et du Gouvernement maliens à tous nos partenaires bilatéraux et multilatéraux pour leur engagement constant aux côtés de notre pays, mais aussi leur rappeler la nécessité de ne jamais baisser la garde vis-à-vis des groupes terroristes et jihadistes au motif que la crise malienne est réglée et qu'il faille tourner la page et s'orienter vers d'autres foyers de tension.

Je le dis avec force, la situation sur le plan de la sécurité demeure très instable. Elle requiert une attention soutenue de tous les amis du Mali. Elle implique un engagement renouvelé de la communauté internationale à combattre le terrorisme et la criminalité transfrontalière.

Enfin, je voudrais lancer un appel pressant à la communauté internationale, en particulier les amis du Mali, réunis en mai 2013 à Bruxelles, pour une mobilisation urgente des contributions annoncées pour la relance du développement économique du Mali.

Ma délégation accueille favorablement le rapport sous examen (S/2013/582).

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 35.